



HAL
open science

Master Création et étude des arts contemporains

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Création et étude des arts contemporains. 2009, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02035440

HAL Id: hceres-02035440

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035440v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université Lille 3 – Charles de Gaulle

Demande n°S3100017636

Domaine : Arts, lettres, langues, communication

Mention : Création et étude des arts contemporains

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Le master « Création et études des arts contemporains » de l'université Lille 3 - Charles de Gaulle se caractérise par des préoccupations pluri-artistiques visant les rapports entre les arts et leur interaction avec d'autres disciplines comme la philosophie et la psychologie. Ces objectifs défendent la spécificité du rapport indissociable entre théorie et pratique.

Il compte cinq spécialités :

- Pratique et pédagogie des arts de la scène.
- Arts plastiques
- Arts et existences
- Etudes cinématographiques
- Musique et danse

● Points forts :

- La spécificité pluri-artistique de la mention est convaincante.
- La structuration des parcours LMD est cohérente et mutualisée tout au long de la formation.
- Le développement de la formation soutient son adossement à la recherche.
- L'équipe d'accueil regroupant les enseignants, chercheurs de la formation est de grande qualité.
- L'ouverture locale et nationale de la formation repose sur des partenariats riches en nombre et en qualité, tous reconnus et parfaitement lisibles pour chacune des spécialités.
- L'ambition internationale est réelle, mais inégale selon les spécialités.

● Points faibles :

- L'ensemble du dispositif est complexe.
- Le déséquilibre entre les disciplines est préjudiciable à la cohésion de la formation.
- Le dossier ne donne pas d'analyse du devenir des étudiants et ne fournit pas de renseignement sur la mobilité internationale des étudiants et les accords Erasmus.
- Le contenu de certaines formations n'est pas assez renseigné au niveau du dossier ce qui nuit à la lisibilité de l'ensemble.

Avis par spécialité

Pratique et pédagogie des arts de la scène

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Ce master constitue la suite d'une licence spécialisée « Études théâtrales ». Il est le fruit de la fusion des deux parcours inscrits dans le précédent contrat entre « Recherche en études théâtrales » et « Programmation et diffusion du spectacle vivant ». Les aménagements proposés visent à développer des compétences et des connaissances à la fois théoriques et pratiques dans l'idée de multiplier les possibilités d'insertion dans la vie professionnelle.

- Points forts :
 - Cohérence sur la totalité du LMD.
 - Objectifs professionnels ciblés.
 - L'identification de cette formation est confirmée par les nombreux liens avec des établissements partenaires dont l'implantation régionale et l'incontestable qualité témoignent en faveur du sérieux de l'équipe.
- Points faibles :
 - Absence de données statistiques sur le devenir des diplômés.
 - L'adossement à la recherche est établi dans l'organisation de la formation, mais cela n'a pas été correctement renseigné.
 - Sa présentation n'a pas été détaillée au niveau de la spécialité, pour autant l'équipe des enseignants-chercheurs et formateurs professionnels présente toutes les garanties pour la pédagogie.
- Recommandation :
 - Si l'ambition de la formation est d'être aussi exigeante dans la dimension pratique que théorique, cette dernière doit être précisée avec plus d'informations.

Arts plastiques

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A.

La spécialité « Arts plastiques » comprend deux parcours avec d'une part « Arts plastiques et visuels » et d'autre part « Pôle exposition ».

Le parcours « Arts plastiques et visuels » allie des contenus de formation en matière de recherche à des approfondissements pratiques et techniques spécialisés, l'autre dans le domaine des nouvelles technologies.

- Points forts :
 - Pertinence des deux parcours au sein d'une même spécialité conduits par une équipe reconnue, notamment le second parcours « Pôle exposition » qui s'inscrit sur un créneau prospectif susceptible de proposer de nouveaux débouchés à des candidats issus d'une filière universitaire.
 - Ancrage local et partenariats culturels clairement établis, pour exemple la collaboration soutenue avec l'École d'art de Tourcoing (avec l'idée de construire une formation commune) et la relation féconde avec le Centre d'étude des arts contemporains (EA 3587).
 - Initiative originale et riche d'atouts du « Pôle exposition » correspondant à un besoin de formation tant sur le plan de la professionnalisation que sur le plan de la recherche.
- Points faibles :
 - L'adossement à la recherche spécialisée en arts plastiques doit être renforcé en consolidant l'équipe avec des professeurs HDR, dans la mesure où la poursuite d'étude en doctorat est inexistante.
 - L'analyse sur le flux et le devenir des étudiants est encore insuffisants, malgré des efforts de suivi.
- Recommandation :
 - Les atouts de professionnalisation que représente le « Pôle exposition » devraient être développés en renforçant l'équipe du master « Arts plastiques » avec des formateurs spécialisés.



Arts et existences

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Intitulée auparavant « Dialogue des arts », la spécialité « Arts et existence » cherche à intégrer l'art à différentes pratiques sociales en milieu éducatif, hospitalier et carcéraux.

- Points forts :
 - Originalité de la spécialité cherchant à se démarquer des écoles d'art-thérapie.
 - Positionnement attesté de la spécialité auprès des acteurs institutionnels.
 - La demande pour ce type de profil existe probablement et les collaborations indiquées semblent prometteuses. Les débouchés largement ciblés parmi les professionnels de santé, de l'éducation et des arts, mériteraient d'être détaillés.
 - Le dossier atteste à ce titre d'un ancrage sur le plan local et une ouverture internationale (Belgique, Espagne, Argentine).
 - La spécialité s'appuie par ailleurs sur une unité de recherche avec un axe dévolu au thème de la responsabilité de l'artiste.
- Points faibles :
 - La nature des liens avec les universités étrangères n'est pas suffisamment explicitée.
 - Le contenu et les enjeux de la formation restent trop vagues. Si l'on peut en percevoir l'ambition, on ne peut guère juger des moyens mis en œuvre.
- Recommandations :
 - Si on admet la distinction entre ce master et le label d'« art-thérapie » en vogue aujourd'hui, il reste toutefois difficile d'avoir une idée précise sur l'offre de cette formation en matière d'enseignements théoriques et pratiques.
 - Il faut préciser les moyens mis en œuvre, aussi bien en termes d'encadrement qu'en termes de recherche ou de pédagogie.

Études cinématographiques

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

La spécialité « Études cinématographiques » s'appuie sur un réseau européen de recherche avec les universités de Paris 3, Pau, Paris 8, MSH-Paris nord, universités de la Calabre et de Florence (en 2010).

- Points forts :
 - Qualité des enseignements délivrés par une équipe dynamique.
 - Le contenu de la formation se fonde de manière très cohérente sur des connaissances disciplinaires et pluridisciplinaires prédisposant à la recherche au niveau doctoral.
 - Un équilibre réussi entre les différents domaines d'enseignement et de la recherche en études cinématographiques (histoire, analyse, esthétique, critique).
 - Qualité des relations extérieures dans le cadre de partenariats formalisés, pour exemple une convention avec le Studio national des arts contemporains du Fresnoy, dont l'attractivité garantit au master un atout de poids.
- Points faibles :
 - La dimension professionnalisante de la formation doit être développée.
 - Absence de données statistiques sur l'emploi des diplômés.
- Recommandation :
 - Le volet apprentissage de la spécialité mériterait d'être renforcé en termes de compétences dans une perspective professionnelle.



Musique et danse

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité « Musique et danse » combine acquisition de savoirs et expérimentation pratique en vue d'une insertion dans le monde professionnel. Son orientation est largement ciblée en direction des métiers de l'art et de la culture.

- Points forts :
 - Originalité de la spécialité associant musique et danse.
 - Conceptualisation solide de la formation spécialisée en technologies informatiques.
 - Orientation professionnelle en fonction des débouchés ciblés.
 - Ouverture européenne : le positionnement dans l'environnement culturel est attesté, tant sur le plan local qu'europpéen avec notamment différents partenariats en Belgique et en Allemagne.
- Points faibles :
 - Une équipe pédagogique permanente limitée et insuffisamment représentée en danse.
 - L'adossment à la recherche de cette spécialité et son appui sur l'équipe d'accueil mériterait d'être précisés.
 - Absence d'analyse sur le flux et le devenir des étudiants.
 - Des précisions à apporter dans la présentation de la spécialité.
- Recommandation :
 - Le bénéfice de l'expérience antérieure de la musique a favorisé une réflexion soutenue sur la création électroacoustique. La relation pertinente avec la danse devrait permettre de renforcer cette dernière discipline peu étoffée.
 - Si l'équipe présente actuellement toutes les garanties en matière de pédagogie et de recherche en musique, elle doit engager une politique de recrutement en danse dans les meilleurs délais pour assurer l'accueil des premiers contingents du parcours danse.

Commentaire et recommandations)

Il s'agit d'une demande de renouvellement comprenant certaines modifications. Les évolutions envisagées à l'appui d'un bilan qualitatif et quantitatif fort convaincant constituent le point fort de cette demande d'habilitation. Elle vise essentiellement à favoriser l'articulation de la théorie et de la pratique de manière à renforcer la formation à la recherche ainsi que ses atouts de professionnalisation.

- La diversité des spécialités ne s'oppose pas à l'homogénéité de la formation soutenue par un adossement bien établi à la recherche avec le Centre d'étude des arts contemporains (EA 3587).
- L'articulation entre les spécialités des formations et les applications professionnelles mérite néanmoins d'apparaître plus nettement.
- Le développement de la formation doit s'accompagner d'une réflexion sur la consolidation du corps des enseignants - chercheurs et des professionnels associés, particulièrement en danse et en arts plastiques.
- Le créneau porteur des nouvelles technologies comme champ d'investigation tient une place importante dans certaines spécialités comme la musique et les arts plastiques. Il pourrait être développé dans le domaine des arts du spectacle.
- Des enseignements plus pratiques peuvent être encore développés, même si les contenus des formations offertes prennent en considération les débouchés professionnels et les profils de compétences que ceux-ci requièrent suivant les disciplines.